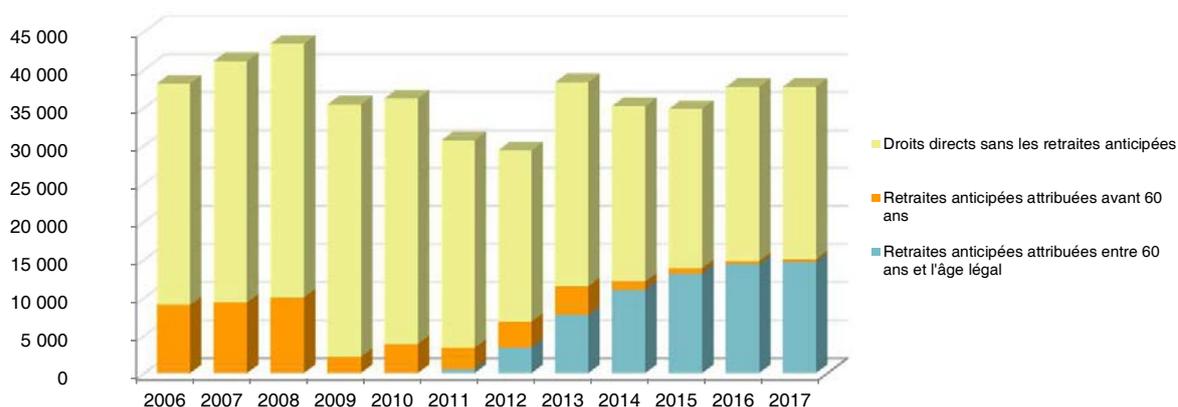




Retraités résidant en Carsat Pays de la Loire

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	19 467	27 213	46 680
Droits directs (retraites personnelles)	17 887	19 798	37 685
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 580	7 415	8 995
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	719	965	1 684

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 652	5 309	14 961
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,4 ans	62,2 ans	61,8 ans
Droits dérivés	75,8 ans	73,0 ans	73,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	6,2%	8,7%	7,5%
Retraités bénéficiant d'une surcote	9,0%	8,5%	8,7%
Polypensionnés	43,4%	36,9%	40,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	338 238	444 919	783 157
Retraités percevant un droit direct seul	323 632	320 463	644 095
Retraités percevant un droit dérivé seul	3 194	18 546	21 740
Retraités percevant les deux à la fois	11 412	105 910	117 322
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,7%	2,0%	1,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	92 671	39 980	132 651
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,2 ans	74,4 ans	73,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	804 €	631 €	706 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 148 €	959 €	1 055 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,8%	54,1%	38,1%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

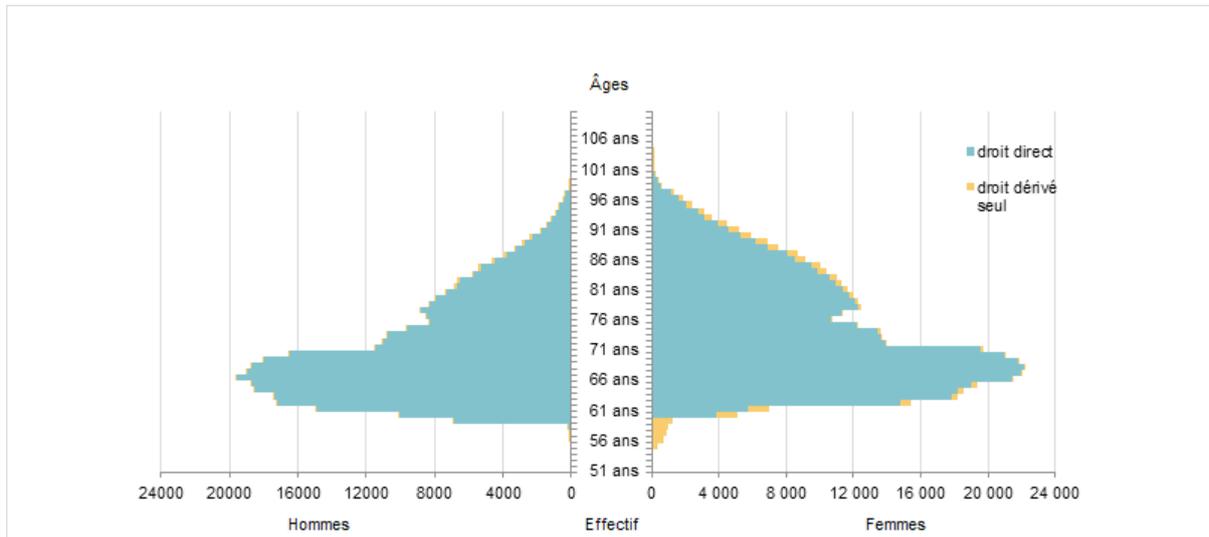
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

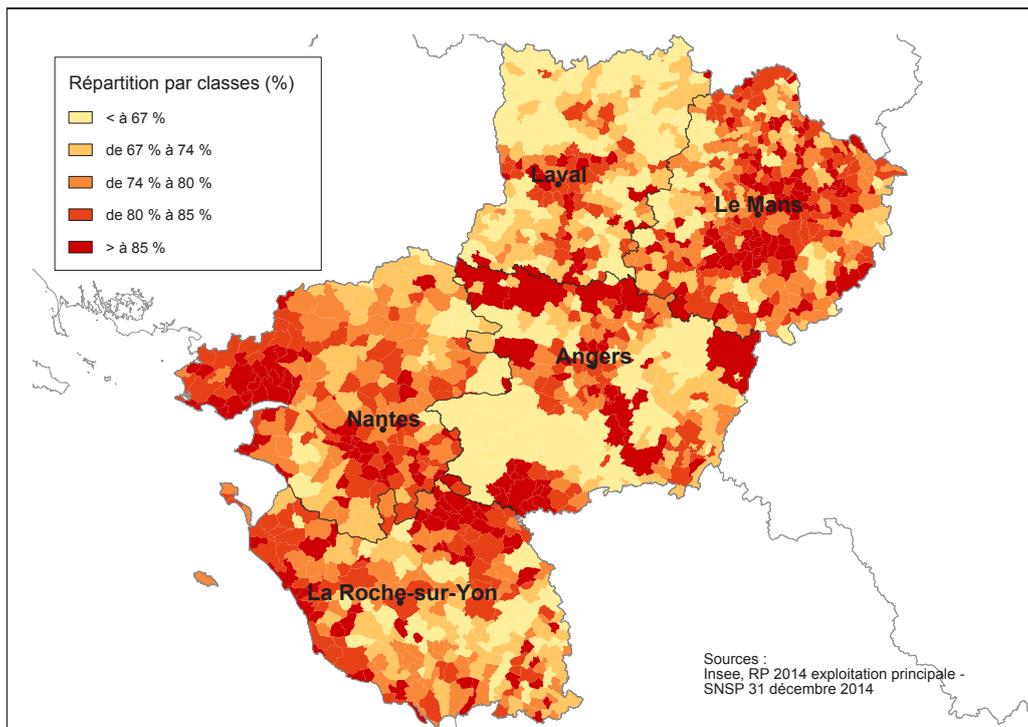
⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents

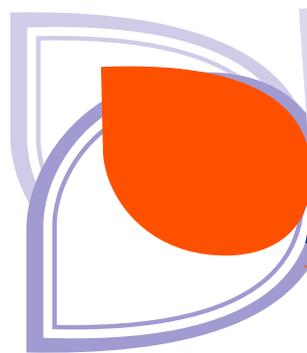


Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Pays de la Loire



Prestataires payés par la Carsat Pays de la Loire

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
44 - Loire-Atlantique	104 372	138 868	243 240
49 - Maine-et-Loire	64 503	87 871	152 374
53 - Mayenne	25 040	33 819	58 859
72 - Sarthe	50 778	64 268	115 046
85 - Vendée	58 237	77 051	135 288
Total Carsat Pays de la Loire	302 930	401 877	704 807
Total hors Carsat Pays de la Loire	16 149	20 508	36 657
Ensemble des prestataires	319 079	422 385	741 464

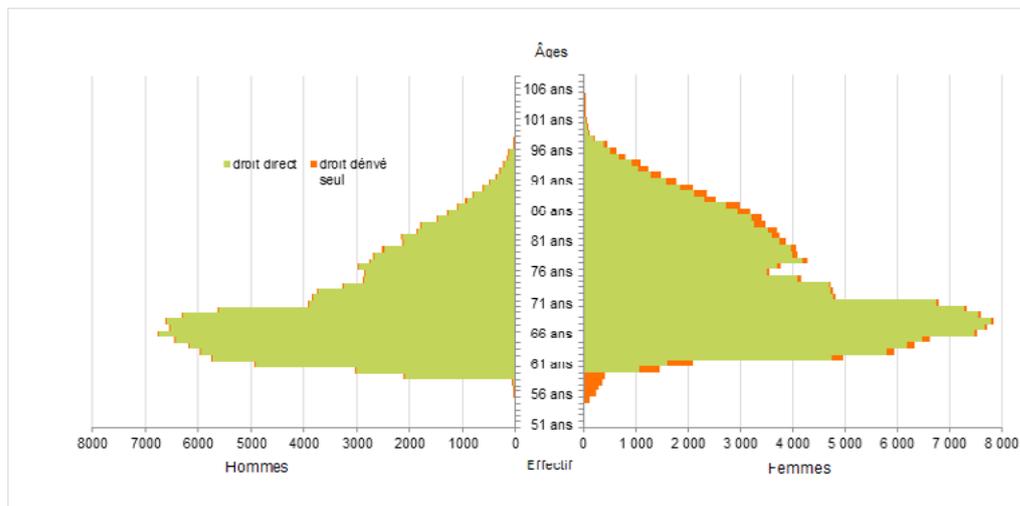


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 606	9 295	15 901
Droits directs (retraites personnelles)	6 192	6 818	13 010
Droits dérivés (retraites de réversion)	414	2 477	2 891
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	309	379	688
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 992	1 490	4 482
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,4 ans	62,0 ans
Droits dérivés	74,9 ans	73,3 ans	73,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	42,9%	35,4%	39,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	113 778	151 268	265 046
Retraités percevant un droit direct seul	109 815	106 750	216 565
Retraités percevant un droit dérivé seul	749	7 058	7 807
Retraités percevant les deux à la fois	3 214	37 460	40 674
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,1%	2,2%	2,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	27 924	10 676	38 600
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,2 ans	74,5 ans	73,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	842 €	640 €	727 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 177 €	989 €	1 090 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,8%	53,2%	37,2%

Pyramide des âges des résidents



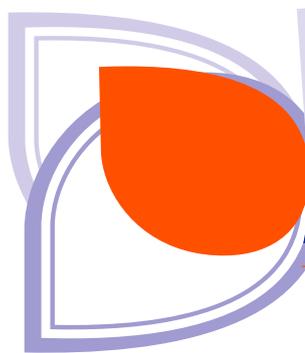
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

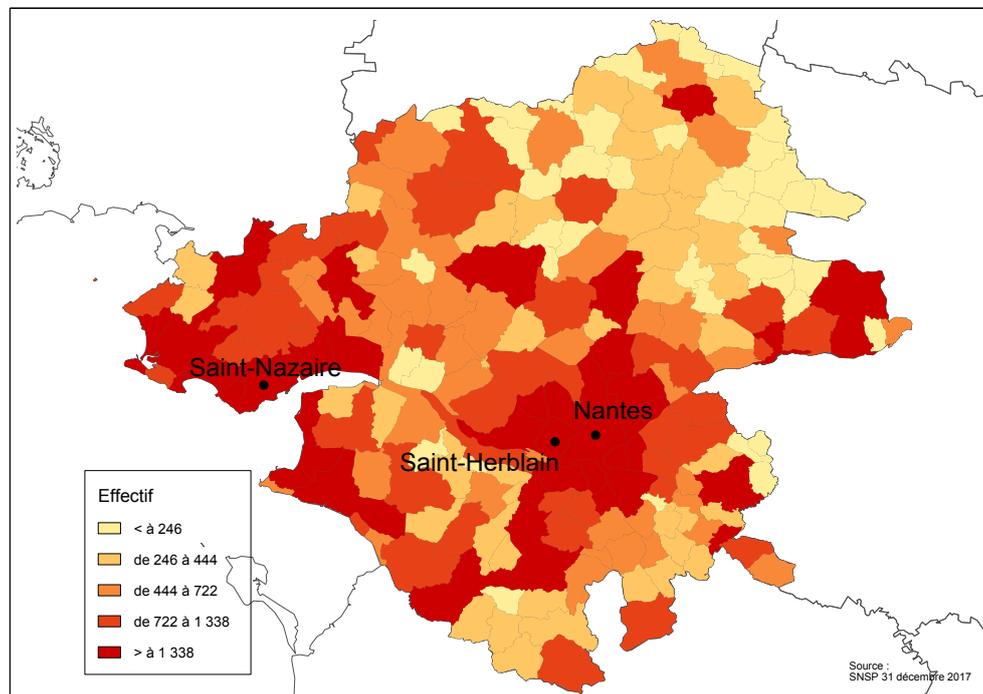
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de paiement des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Nantes			
Nombre total de retraités	17 456	27 537	44 993
Retraités percevant un droit direct seul	16 937	19 338	36 275
Retraités percevant un droit dérivé seul	59	1 191	1 250
Retraités percevant les deux à la fois	460	7 008	7 468
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	3,8%	4,6%
Saint-Nazaire			
Nombre total de retraités	7 083	10 039	17 122
Retraités percevant un droit direct seul	6 902	6 384	13 286
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	539	556
Retraités percevant les deux à la fois	164	3 116	3 280
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,2%	3,5%	3,3%
Saint-Herblain			
Nombre total de retraités	3 735	5 461	9 196
Retraités percevant un droit direct seul	3 617	3 849	7 466
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	210	226
Retraités percevant les deux à la fois	102	1 402	1 504
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,6%	2,1%	2,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

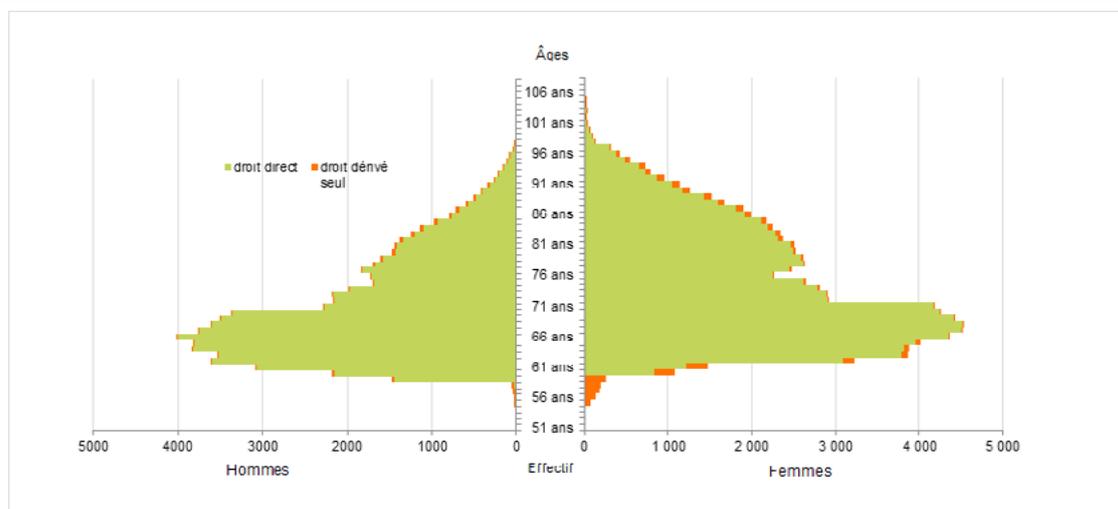


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 110	5 669	9 779
Droits directs (retraites personnelles)	3 704	4 102	7 806
Droits dérivés (retraites de réversion)	406	1 567	1 973
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	122	184	306
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 064	1 130	3 194
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,4 ans	62,1 ans	61,8 ans
Droits dérivés	76,2 ans	72,9 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	45,7%	39,8%	42,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	69 006	93 762	162 768
Retraités percevant un droit direct seul	65 423	68 799	134 222
Retraités percevant un droit dérivé seul	909	3 212	4 121
Retraités percevant les deux à la fois	2 674	21 751	24 425
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,7%	2,0%	1,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 185	8 547	27 732
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,3 ans	74,7 ans	73,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	783 €	635 €	698 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 129 €	939 €	1 028 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,9%	54,4%	39,1%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

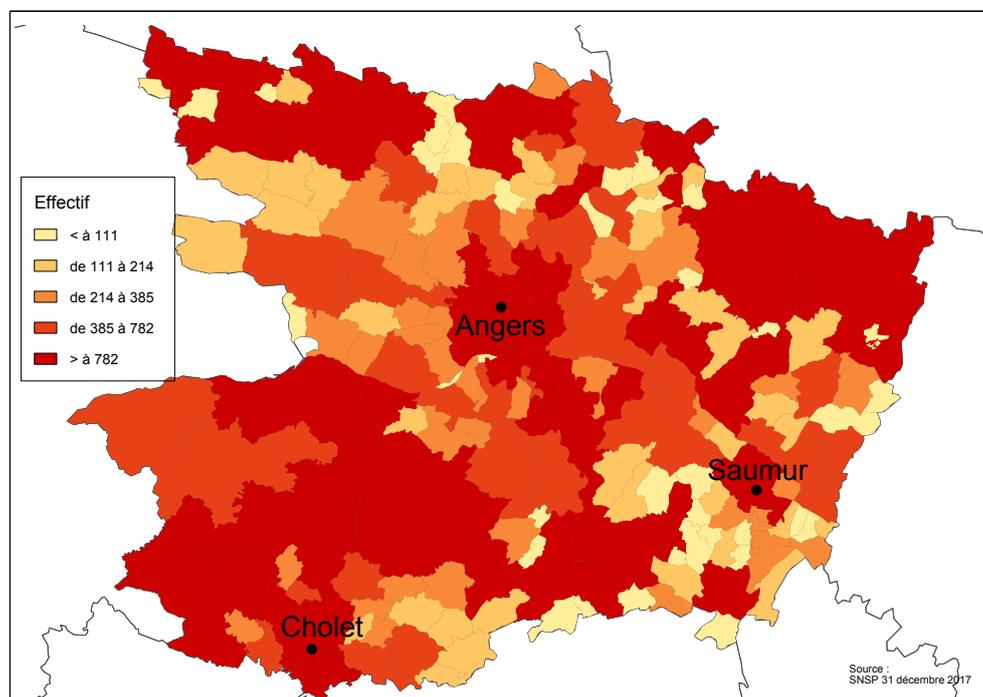
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Angers			
Nombre total de retraités	9 848	16 495	26 343
Retraités percevant un droit direct seul	9 493	11 601	21 094
Retraités percevant un droit dérivé seul	38	552	590
Retraités percevant les deux à la fois	317	4 342	4 659
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,7%	3,4%	3,5%
Cholet			
Nombre total de retraités	5 600	7 483	13 083
Retraités percevant un droit direct seul	5 321	5 156	10 477
Retraités percevant un droit dérivé seul	28	206	234
Retraités percevant les deux à la fois	251	2 121	2 372
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,5%	1,8%	1,7%
Saumur			
Nombre total de retraités	2 688	4 135	6 823
Retraités percevant un droit direct seul	2 546	2 803	5 349
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	176	198
Retraités percevant les deux à la fois	120	1 156	1 276
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,9%	3,6%	3,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

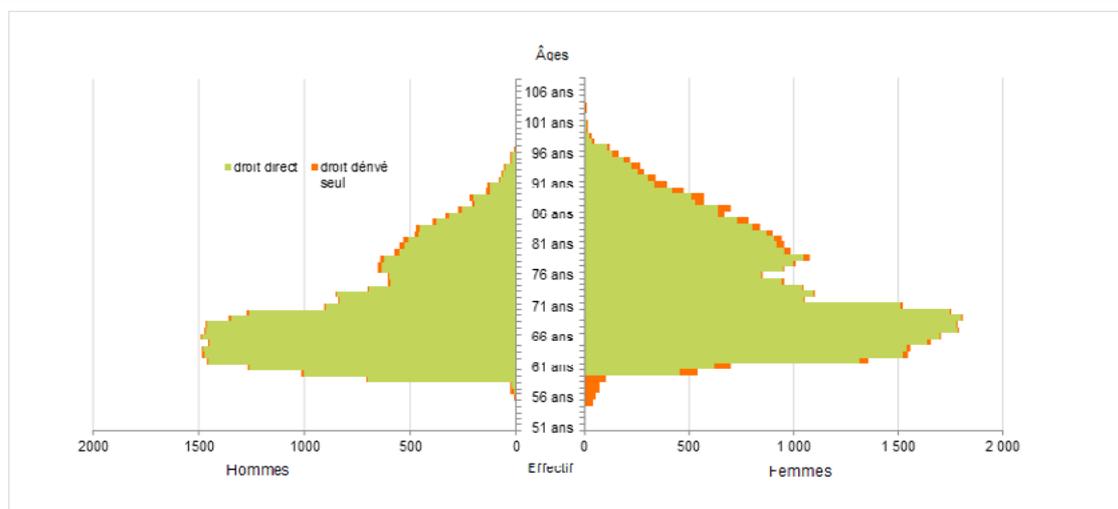


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 807	2 226	4 033
Droits directs (retraites personnelles)	1 630	1 625	3 255
Droits dérivés (retraites de réversion)	177	601	778
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	57	69	126
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 002	633	1 635
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,2 ans	61,8 ans	61,5 ans
Droits dérivés	76,3 ans	73,0 ans	73,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	42,0%	39,3%	40,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	27 112	36 401	63 513
Retraités percevant un droit direct seul	25 617	27 044	52 661
Retraités percevant un droit dérivé seul	452	1 451	1 903
Retraités percevant les deux à la fois	1 043	7 906	8 949
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,5%	1,8%	1,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 616	4 789	13 405
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,0 ans	74,3 ans	73,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	739 €	596 €	657 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 111 €	939 €	1 020 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,9%	55,8%	40,7%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

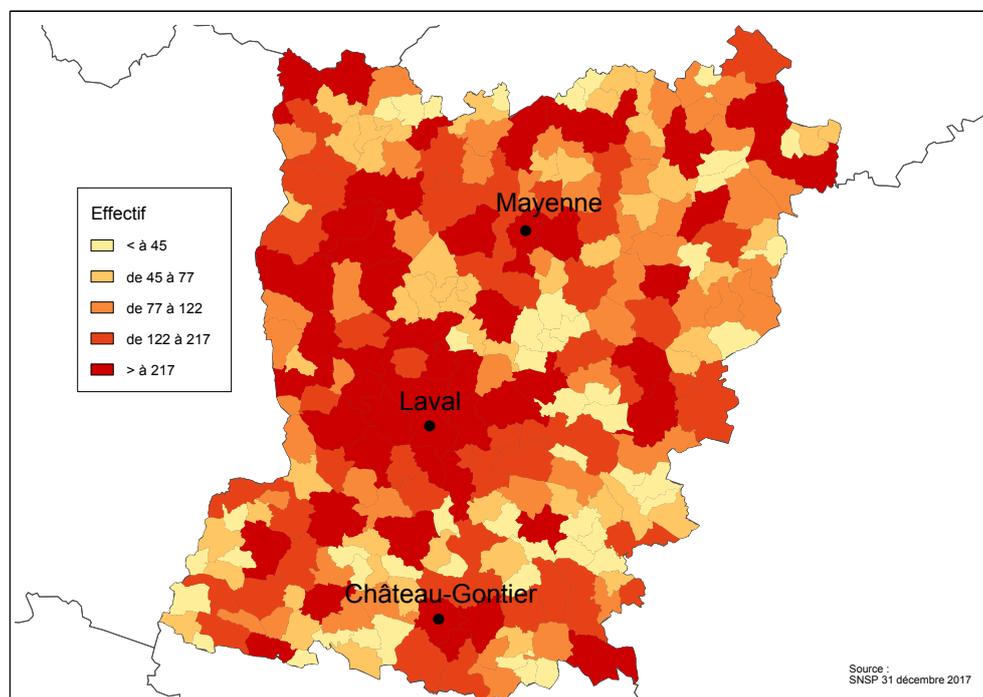
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Laval			
Nombre total de retraités	4 259	6 435	10 694
Retraités percevant un droit direct seul	4 093	4 470	8 563
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	237	250
Retraités percevant les deux à la fois	153	1 728	1 881
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,0%	3,0%	3,0%
Mayenne			
Nombre total de retraités	1 360	1 917	3 277
Retraités percevant un droit direct seul	1 291	1 395	2 686
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	58	71
Retraités percevant les deux à la fois	56	464	520
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,9%	2,0%	2,0%
Château-Gontier			
Nombre total de retraités	1 199	1 797	2 996
Retraités percevant un droit direct seul	1 133	1 244	2 377
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	71	85
Retraités percevant les deux à la fois	52	482	534
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,4%	2,1%	1,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

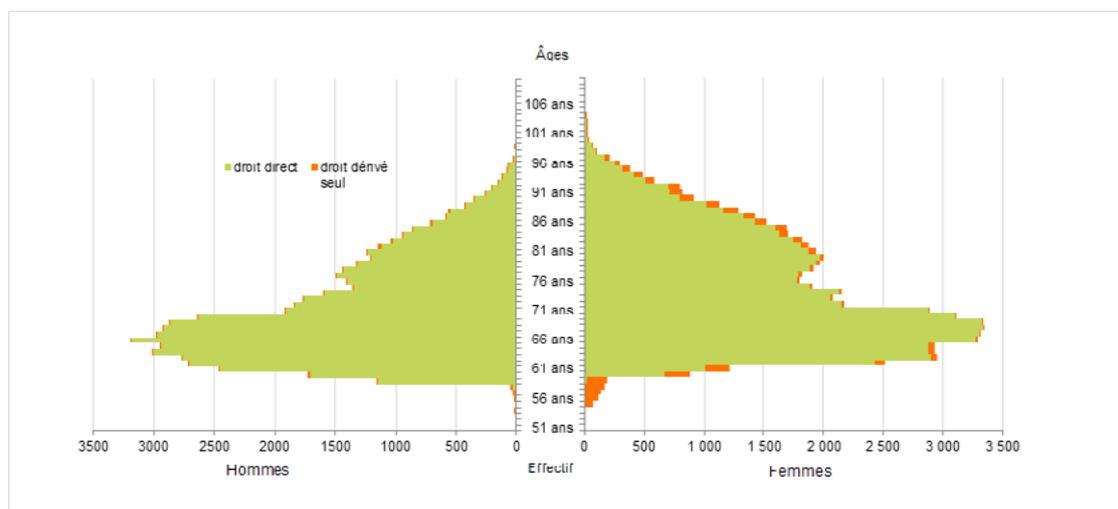


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 048	4 397	7 445
Droits directs (retraites personnelles)	2 783	3 108	5 891
Droits dérivés (retraites de réversion)	265	1 289	1 554
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	135	165	300
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 588	949	2 537
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,3 ans	62,0 ans	61,7 ans
Droits dérivés	76,6 ans	73,0 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	42,1%	37,6%	39,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	55 626	70 406	126 032
Retraités percevant un droit direct seul	53 325	49 266	102 591
Retraités percevant un droit dérivé seul	407	3 093	3 500
Retraités percevant les deux à la fois	1 894	18 047	19 941
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,7%	2,0%	1,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 809	7 221	23 030
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,5 ans	74,6 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	814 €	640 €	717 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 144 €	954 €	1 052 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,8%	52,8%	36,6%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

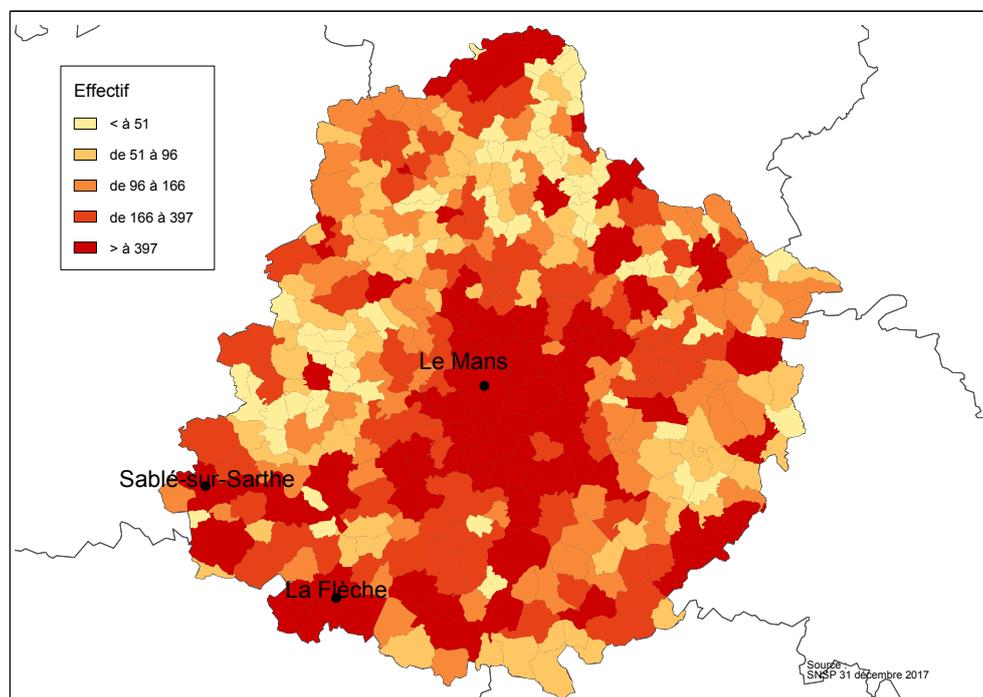
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Mans (Le)			
Nombre total de retraités	12 460	18 604	31 064
Retraités percevant un droit direct seul	12 064	12 515	24 579
Retraités percevant un droit dérivé seul	33	774	807
Retraités percevant les deux à la fois	363	5 315	5 678
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,2%	2,9%	3,0%
Flèche (La)			
Nombre total de retraités	1 622	2 209	3 831
Retraités percevant un droit direct seul	1 533	1 488	3 021
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	103	117
Retraités percevant les deux à la fois	75	618	693
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,6%	2,2%	1,9%
Sablé-sur-Sarthe			
Nombre total de retraités	1 186	1 734	2 920
Retraités percevant un droit direct seul	1 122	1 152	2 274
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	75	83
Retraités percevant les deux à la fois	56	507	563
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,1%	2,9%	2,6%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

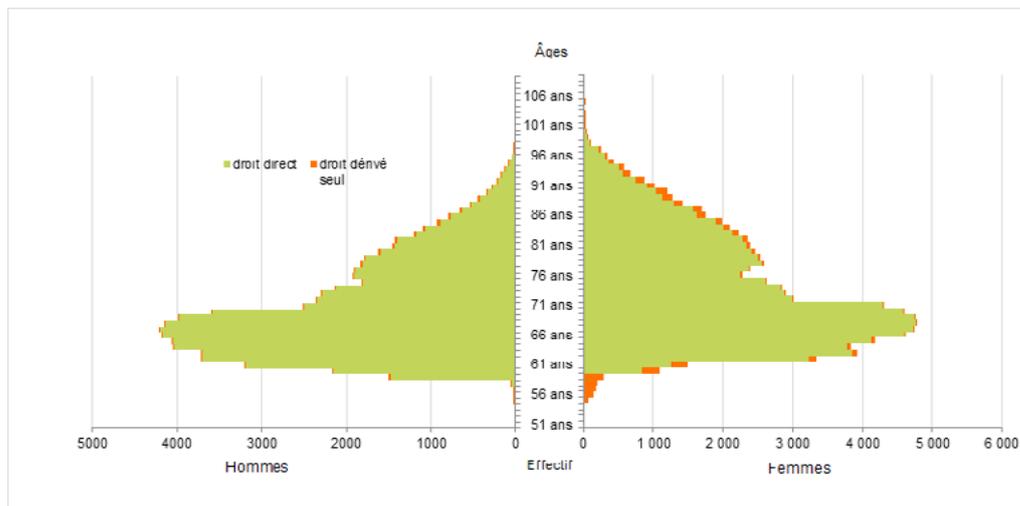


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 896	5 626	9 522
Droits directs (retraites personnelles)	3 578	4 145	7 723
Droits dérivés (retraites de réversion)	318	1 481	1 799
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	96	168	264
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 006	1 107	3 113
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,3 ans	62,1 ans	61,7 ans
Droits dérivés	75,5 ans	72,6 ans	73,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	43,4%	35,0%	38,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	72 716	93 082	165 798
Retraités percevant un droit direct seul	69 452	68 604	138 056
Retraités percevant un droit dérivé seul	677	3 732	4 409
Retraités percevant les deux à la fois	2 587	20 746	23 333
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,3%	1,8%	1,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	21 137	8 747	29 884
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,0 ans	74,1 ans	73,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	781 €	618 €	690 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 130 €	948 €	1 039 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,8%	55,5%	38,7%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

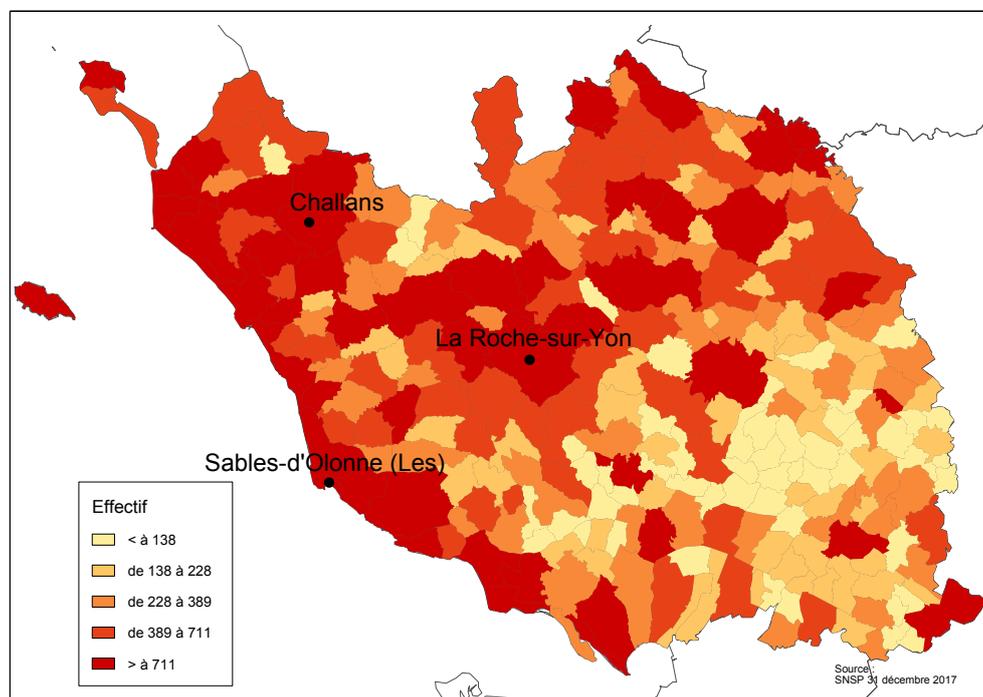
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Roche-sur-Yon (La)			
Nombre total de retraités	4 680	6 640	11 320
Retraités percevant un droit direct seul	4 486	4 752	9 238
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	295	317
Retraités percevant les deux à la fois	172	1 593	1 765
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,1%	3,2%	3,2%
Sables-d'Olonne (Les)			
Nombre total de retraités	2 801	4 495	7 296
Retraités percevant un droit direct seul	2 698	3 152	5 850
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	140	148
Retraités percevant les deux à la fois	95	1 203	1 298
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,1%	2,0%	2,0%
Challans			
Nombre total de retraités	2 656	3 502	6 158
Retraités percevant un droit direct seul	2 556	2 506	5 062
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	128	144
Retraités percevant les deux à la fois	84	868	952
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,2%	2,1%	1,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.